

HIVER | 2022

# Quoi DE neuf



DOSSIER

PERSONNES AÎNÉES

Repenser nos villes  
pour une société  
plus inclusive

## VIE ASSOCIATIVE

63 actions pour faire  
avancer la société!

## ACTION SOCIOPOLITIQUE

L'AREQ poursuit ses travaux dans  
le cadre de l'élargissement de l'accès  
à l'aide médicale à mourir

**AREQ** 

Association des retraitées  
et retraités de l'éducation  
et des autres services  
publics du Québec CSQ



# Table des matières

Mot de la présidente ..... 3

Place publique ..... 4

Échos de nos régions ..... 6

Assurances ..... 8

Cap sur la dignité ..... 11

Conseil national ..... 12

Vie associative ..... 13

Affaires financières ..... 17

Dossier ..... 18

Action sociopolitique ..... 22

Fondation Laure-Gaudreault ..... 24

Environnement ..... 25

Condition des hommes ..... 26

Remuez vos méninges! ..... 28

Chronique des clichés ..... 29

Liratoutâge ..... 30

Avantages et rabais ..... 31



Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Satin. Ce papier contient 100 % de fibres postconsommation et est fabriqué avec un procédé sans chlore à partir d'énergie biogaz et certifié FSC®.

En choisissant ce papier pour l'impression du magazine, plutôt qu'un produit fait à 100% de fibres vierges, l'AREQ a réalisé plusieurs économies environnementales :



PCF



468 arbres  
1 terrain de football



1707156 L d'eau  
4878 jours de consommation d'eau



68650 kg CO2  
émissions de 23 voitures par année



20928 kg de déchets  
2 camions de déchets



89 kg NOX  
émissions d'un camion pendant 274 jours



410 GJ  
consommation d'énergie de 4 ménages par année

FONDÉE EN 1961, L'AREQ (CSQ) – ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC – regroupe 60 000 personnes retraitées issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Édité à Québec avec la collaboration de la Centrale des syndicats du Québec 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7 / Téléphone : 418 525-0611 / 1 800 663-2408 / Courriel : info@areq.lacsq.org / Site Internet : areq.lacsq.org / **Rédacteur en chef** : Samuel Labrecque / **Coordination** : Martine Faguy / **Équipe du magazine** : Yves Bussière, Rémi Gagnon, Denise Lachance et Renaud Turcotte / **Révision linguistique et correction d'épreuves** : Doris Longpré / **Diffusion** : Martine Faguy / **Design graphique** : Geneviève Normandeau / **Impression** : Imprimerie F. L. Chicoine / **Tirage** : 60 100 exemplaires / **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec / **Poste-publications** : N° de convention 40007982 / **ISSN** : 0822-7292

Les idées et les opinions exprimées dans les chroniques et les textes publiés dans le magazine *Quoi de neuf* n'engagent que les personnes qui les ont rédigés.



# L'AREQ : une voix forte dans une société en mouvement

LISE LAPOINTE

Présidente



Lise Lapointe  
Présidente

Fidèle au thème de son Congrès, l'AREQ s'avère de plus en plus une voix forte dans une société en mouvement. Notre association s'adapte, et du mouvement, il y en a dans la société! D'ailleurs, la reprise des activités en présentiel illustre un dynamisme impressionnant avec la participation d'un très grand nombre de membres, dans le respect des mesures sanitaires, bien sûr.

## LE POUVOIR D'ACHAT

En plus de l'impact de la non-indexation de nos rentes, tous les aînés du Québec subissent l'augmentation excessive du coût de la vie, du loyer à l'épicerie en passant par des services de santé de plus en plus privatisés. L'AREQ s'est attaquée notamment aux hausses abusives des loyers en résidences privées pour aînés et continue activement cette lutte.

Puis, l'AREQ compte résolument s'attaquer au dossier des soins et des services à domicile. Nous apprenions récemment que dans certaines régions, c'est plus de 50 % de l'aide à domicile qui est assurée par des employés du secteur privé. C'est inacceptable. Il faut stopper cette hémorragie pour éviter de connaître le même sort qu'ont connu les milieux d'hébergement délaissés par le réseau public depuis des années et dont on fait les frais aujourd'hui.

## LES DÉPOUILLES D'ORPHELINS

L'AREQ est constituée de 60 000 personnes retraitées issues des services publics, majoritairement du milieu de l'éducation. Beaucoup d'entre nous ont pris soin, d'une manière ou d'une autre, d'enfants et de jeunes. L'AREQ a donc été profondément bouleversée lors de la découverte des restes de 215 enfants enterrés sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops, en Colombie-Britannique. Plus récemment, nous apprenions qu'au moins 200 enfants autochtones ont disparu ou sont morts après avoir été admis dans un hôpital au Québec.

Ainsi, l'AREQ a choisi de verser un don à l'organisme Femmes autochtones du Québec. Cet organisme a développé une expertise reconnue en matière de défense des droits des femmes autochtones depuis 1974 en faisant la promotion du droit à l'égalité entre les femmes et les hommes autochtones, en dénonçant la Loi sur les Indiens, en accompagnant les familles des femmes disparues ou assassinées, ou en appuyant les survivants des pensionnats.

## LE RETOUR À LA « NORMALE »

Sur une note positive, l'AREQ commence à reprendre ses activités sur le terrain. Dans le respect des mesures sanitaires, il est maintenant possible de nous rencontrer en présentiel. Ces rencontres sont essentielles, car elles sont la première motivation de notre vie associative pour se parler, échanger, trouver des idées et les mettre en œuvre.

D'ailleurs, nous avons un ambitieux plan d'action national 2021-2023. Bien que nous travaillions dans une perspective de deux ans au lieu de trois, nous mettrons les bouchées doubles pour accomplir nos objectifs et mettre le **Cap sur la dignité**.





# L'AREQ bouge, s'exprime, revendique.

NOUS VOUS RÉSUMONS ICI LES PRINCIPALES SORTIES PUBLIQUES DE L'ASSOCIATION DEPUIS LA DERNIÈRE PARUTION DU MAGAZINE *QUOI DE NEUF*.

**SAMUEL LABRECQUE**  
Conseiller en communication

21 SEPTEMBRE 2021

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DE L'AREQ CAP SUR LA DIGNITÉ

L'AREQ a lancé un mouvement afin d'agir pour l'amélioration des conditions de vie des aînés au Québec : Cap sur la dignité. Diffusée sur différentes plateformes à compter du 17 septembre pour une période de cinq semaines, cette campagne publicitaire invite toute la population et les élus à entreprendre un grand chantier des aînés dans une action non partisane. Avec la collaboration de Marie-Chantal Perron, ambassadrice de la campagne et figure bien connue et aimée au Québec, nous voulons lancer un message rassembleur et rempli d'espoir.



20 SEPTEMBRE 2021

## LE DANGEREUX PRÉCÉDENT DU CHSLD HERRON – DES AÎNÉS MOINS BIEN TRAITÉS QUE LES ANIMAUX

On entend souvent dire que l'on juge une société à la manière dont elle traite ses aînés. Que penser, dans ce cas, des témoignages qui ressortent de l'enquête publique de la coroner Géhane Kamel sur le CHSLD Herron : des aînés souillés, affamés et déshydratés, des dépouilles abandonnées dans leur chambre durant de longues heures sans respect ou dignité, allongées dans leurs vomissures, les cheveux ébouriffés, sales. La présidente de l'AREQ, Lise Lapointe, a dénoncé cette situation dans une lettre ouverte intitulée *Le dangereux précédent du CHSLD Herron – Des aînés moins bien traités que les animaux*.



**LE DEVOIR** Libre opinion  
Le dangereux précédent du CHSLD Herron

La Maison Chevalier, la fin d'une époque

Partager la manne du FMI avec les pays moins nantis

Nous projeter dans l'avenir



Photo: Renaud Philippe Le Devoir «Le Québec ne réserve [aucune conséquence] pour un traitement inhumain envers celles et ceux qui ont bâti notre société», écrit l'auteurice.

**Lise Lapointe**  
Présidente de l'Association des retraités et retraitées de l'éducation et des autres services publics du Québec

20 septembre 2021  
LIBRE OPINION

On entend souvent dire que l'on juge une société à la manière dont elle traite ses aînés. Que penser, dans ce cas, des témoignages qui ressortent de l'enquête publique de la coroner Géhane Kamel sur le CHSLD Herron : des aînés souillés, affamés et déshydratés, des dépouilles abandonnées dans leur chambre durant de longues heures sans respect ni dignité, allongées dans du vomit, ébouriffées, sales.

Que comprendre d'une société qui permet impunément ce traitement

12 SEPTEMBRE 2021

**LA COALITION POUR LA DIGNITÉ DES AÎNÉS SOUHAITE VOIR LES PARTIS FÉDÉRAUX PRENDRE DES ENGAGEMENTS FORTS POUR LES AÎNÉS QUÉBÉCOIS**

La Coalition pour la dignité des aînés, formée de six grandes associations représentant près de 150 000 personnes aînées au Québec, s'est dite déçue de voir le peu d'attention accordé aux enjeux touchant les conditions de vie et la santé des aînés au cours de l'actuelle campagne électorale fédérale. Malgré les importantes conséquences de la pandémie sur les aînés et l'urgence d'agir, les engagements des partis fédéraux se sont avérés minces relativement à l'amélioration de leurs conditions de vie.



L'AREQ est particulièrement fière de représenter désormais 60 000 membres à travers le Québec pour ses 60 ans. Rappelons que l'AREQ a été créée en 1961 par la pionnière du syndicalisme enseignant Laure Gaudreault. Ce grand nombre de membres nous permet aujourd'hui d'être une voix forte dans une société en mouvement.





# 100 ans pour Edwidge Bouchard Ouellet

**SUZANNE LEBREUX**

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord (01) secteur Des Monts (B)



Le 1<sup>er</sup> août dernier, Edwidge Bouchard Ouellet fêtait son 100<sup>e</sup> anniversaire de naissance, devenant ainsi la première centenaire du secteur des Monts, région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Les Îles-Côte-Nord (région 01).

Retraitée de l'enseignement, Mme Bouchard Ouellet a été cofondatrice de notre secteur. Elle a occupé différents postes au sein du conseil sectoriel, autrefois conseil directeur, dont celui de présidente.

Mme Ouellet habite chez elle avec ses deux filles et a une excellente mémoire des événements.

C'est avec grand plaisir que Raoul Deraspe, président de la région 01, et Olivia-Claude Bernier, présidente du secteur, lui ont offert une gerbe de fleurs et une carte-cadeau au nom de tous les membres de la région 01.

Elle a occupé différents postes au sein du conseil sectoriel, autrefois conseil directeur, dont celui de présidente.

## Un prix Hommage aux Aînés décerné à Huguette Allard

**JOËL PÉLOQUIN**

Président Montérégie (09) secteur Les-Trois-Lacs (L)



Pierre-Paul Côté, administrateur de la Table régionale Concertation Aînés Montérégie (TRCAM), Huguette Allard, lauréate, et Gilles Vallée, président de la TRCAM



# Les Sœurs de L'Assomption ne seront pas oubliées

## UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE DÉVOILÉE À AMOS

Tiré de l'article paru dans Le Citoyen de la Vallée-de-l'Or et Harricana

C'est grâce au travail des Sœurs de L'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet que les femmes ont pu prendre leur place sur le marché du travail dans la région. Pour l'AREQ - secteur Harricana, il était important de rendre hommage à leur travail. Le 18 août, une plaque commémorative était dévoilée au Centre de services scolaire Harricana, qui est aussi l'ancienne École normale d'Amos.



### UNE PRÉSENCE CENTENAIRE

Les Sœurs de L'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet sont en Abitibi-Témiscamingue depuis 115 ans. Leur mission éducative débute en 1906, à Saint-Bruno-de-Guigues, et en 1916 à Amos, où elles ouvrent l'École normale en 1940, qui sera entièrement consacrée à l'éducation des femmes, pour y former des institutrices. Leur présence a permis d'avoir des écoles où les enfants prenaient, en plus, des cours de musique, de chant et de dessin.

### UN TREMLIN POUR LES FEMMES

Claire Léveillée, présidente de AREQ en Abitibi-Témiscamingue, a fait valoir l'importance de reconnaître tout l'apport des Sœurs de L'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet :

« C'est un peu comme l'historique de la région, de reconnaître que les filles aussi pouvaient être éduquées, parce que dans le temps, ce n'était pas ouvert à tout le monde, mais ça a été un début pour les filles, pour l'éducation. » - Claire Léveillée



Les membres de l'AREQ Les-Trois-Lacs félicitent chaleureusement Huguette Allard, lauréate de l'un des 5 prix Hommage aux Aînés.

Son engagement auprès de l'AREQ Les-Trois-Lacs est bien connu : deux mandats à titre de 1<sup>re</sup> vice-présidente et deux mandats à titre de trésorière, tout en étant responsable du comité des femmes et encore aujourd'hui, responsable du comité de la retraite et du comité des assurances.

Son haut fait d'armes est sans doute son engagement au Centre d'action bénévole l'Actuel.

En plus d'organiser des collectes de denrées non périssables pour les jeunes mamans dans le besoin, elle participe activement à la coordination du transport médical.

Le prix Hommage aux Aînés du gouvernement du Québec vise à souligner l'apport d'une personne aînée œuvrant bénévolement dans sa région pour favoriser le mieux-être des personnes aînées ainsi que leur participation accrue à la société.





# Une baisse des primes en assurance maladie au renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ en 2022

JOHANNE FREIRE

Conseillère à la sécurité sociale

LA GARANTIE VACCINS PRÉVENTIFS A ÉTÉ AJOUTÉE AU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE

LES PRIMES DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE D'ASSUREQ ONT SUBI UNE DIMINUTION DE LA TARIFICATION DE 5 %



Pour la deuxième année de suite, les travaux de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ pour le 1<sup>er</sup> janvier 2022 se sont effectués dans un contexte particulier, la pandémie de COVID-19 étant au cœur des discussions. Rappelons

ici que l'analyse de l'expérience du groupe, c'est-à-dire l'utilisation des différentes garanties par les personnes assurées, se fait sur les 24 derniers mois en ce qui concerne l'assurance maladie, et sur les 7 dernières années quant à l'assurance vie.



## BONIFICATION DU RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE : VACCINS PRÉVENTIFS

La garantie *Vaccins préventifs* a été ajoutée au régime d'assurance maladie pour un remboursement maximal de 200 \$ par année par personne assurée. Cette garantie couvre notamment des vaccins en prévention de la maladie du zona.

Considérant la diminution de l'utilisation des garanties en assurance maladie au cours des 2 dernières années et malgré l'ajout d'une garantie

importante au régime, les primes du régime d'assurance maladie d'ASSUREQ ont subi une diminution de la tarification de 5 %. Cette nouvelle tarification ainsi que la nouvelle garantie entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

De plus, le congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente est reconduit.

ASSURANCE MALADIE   PRIME MENSUELLE 2022			
Régime d'assurance maladie	Statut de protection		
	Individuel	Monoparental	Familial
Santé	24,26 \$	29,26 \$	46,51 \$
Santé Plus	45,26 \$	54,12 \$	84,67 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.

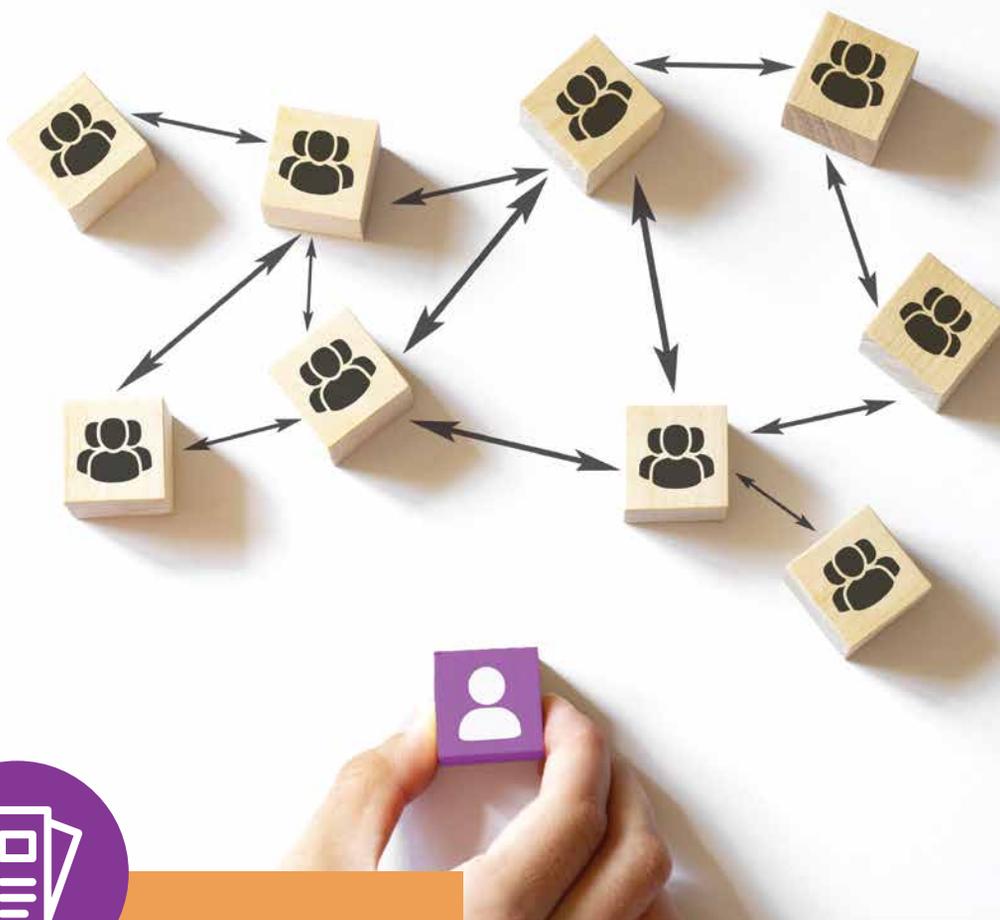
## RÉGIME D'ASSURANCE VIE : UN SOMBRE CONSTAT

La COVID n'épargne malheureusement pas nos membres. On note une augmentation des décès dans les dernières années. Est-ce le contexte actuel ou une tendance qui s'installe? L'avenir nous le dira mais en attendant, ce constat contribue à la hausse de la tarification de la prime de 10 %. Heureusement, le congé de prime de 3 \$ par mois par personne adhérente est reconduit.

ASSURANCE VIE PRIME MENSUELLE 2022	
Choix 1	
Individuel	17,10 \$
Familial	27,39 \$
Choix 2	
Individuel	37,20 \$
Familial	47,49 \$
Choix 3	
Individuel	57,30 \$
Familial	67,59 \$

La taxe de vente de 9 % doit être ajoutée à ces montants.





## UNE TOUTE NOUVELLE BROCHURE DÈS 2022

Une refonte de la brochure *Votre régime d'assurance collective ASSUREQ*, dont la version la plus récente date de janvier 2015, est en cours de rédaction et sera disponible dès le début de l'année 2022. Cette refonte a notamment pour but de réunir dans un même document toutes les modifications que le régime d'assurance a subies depuis sa dernière publication.

D'ici là, vous trouverez dans les pages centrales de ce magazine le dépliant *Votre régime d'assurance collective en un coup d'œil 2022*, qui consiste en un court résumé des garanties comprises dans le régime ASSUREQ et des primes d'assurance maladie et d'assurance vie en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## ASSUREQ ACCUEILLE DE NOUVEAUX MEMBRES

À partir de janvier 2022, de nouveaux critères d'admissibilité au régime d'assurance collective ASSUREQ seront en vigueur, permettant l'accueil de nouvelles personnes au sein du groupe.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, deux catégories de personnes seront nouvellement admissibles à ASSUREQ, soit les personnes retraitées ayant un jour été membres d'un syndicat affilié à la CSQ n'ayant pas adhéré à ASSUREQ dans le délai prescrit, ainsi que les membres CSQ qui, au moment de prendre leur retraite, ne participent pas à un régime d'assurance collective en tant qu'employés. Dans les deux cas, certaines conditions s'appliquent.

Ces personnes sont invitées à communiquer avec l'AREQ au 1 800 663-2408 pour obtenir de plus amples détails et commander la trousse ASSUREQ.



# Deuxième phase du mouvement Cap sur la dignité : l'action terrain

SAMUEL LABRECQUE

Conseiller en communication

Depuis maintenant 60 ans, l'AREQ défend les droits des personnes âgées. À travers les années, l'Association a participé à maintes commissions parlementaires et a vu passer des dizaines de rapports qui se sont retrouvés sur les tablettes de l'Assemblée nationale. L'AREQ a pu analyser 17 de ces rapports sur une période de 20 ans. On y retrouve 153 recommandations et plus de 800 pages documentées visant l'amélioration des conditions de vie des aînés. Le résultat ? Seulement 10 % des recommandations ont été pleinement réalisées.

À la lumière des souffrances qu'ont vécues les aînés durant la pandémie, dont plus de 10 000 sont décédés, et plusieurs dans l'indignité, l'AREQ juge légitime que nos élus accordent 100 % d'importance aux solutions connues et documentées, mais ignorées depuis plus de 20 ans.

## DE LA SENSIBILISATION DE LA POPULATION À L'INTERPELLATION DES DÉPUTÉS

Dans un premier temps, l'objectif était de sensibiliser la population sur l'existence d'une foule de solutions boudées ou négligées qui pourraient être mises en place pour le mieux-être des aînés. C'est dans cet esprit que l'AREQ a produit la publicité Cap sur la dignité, avec Marie-Chantal Perron à titre d'ambassadrice, figure bien connue et aimée du public. La réponse des gens, et plus spécifiquement des membres de l'AREQ, a été très positive.

Maintenant, il est le temps de mettre en œuvre la deuxième phase du mouvement. Des équipes de bénévoles de l'AREQ se déploient actuellement partout au Québec pour rencontrer les 125 députés de l'Assemblée nationale. L'objectif est de les amener à entreprendre une action d'envergure non partisane,

un grand chantier des aînés, pour enfin appliquer les solutions qui dorment sur les tablettes.

Pour ce faire, l'AREQ met à la disposition des membres qui souhaitent participer à cette action une trousse avec tous les outils nécessaires pour le succès de l'opération.

- Liste des députés de l'Assemblée nationale
- Lettre adressée aux députés
- Pochette informative (liste de revendications, statistiques, nomenclature des rapports, etc.)
- Matériel promotionnel

Si des élus de différentes allégeances ont pu unir leurs voix dans le mouvement Mourir dans la dignité qui a mené à l'adoption d'une loi, pourquoi une action semblable ne pourrait-elle être reproduite pour régler une fois pour toutes les problèmes qui découlent des besoins criants des personnes âgées afin qu'elles puissent vieillir dans la dignité ?

Comme dernier moyen de se mettre en action, l'AREQ remettra à chaque député un petit balai et un porte-poussière pour les inviter à « dépeussier » ces rapports qui dorment sur les tablettes et enfin mettre le cap sur la dignité.



Pour plus d'information et pour appuyer le mouvement, visitez [capsurladignite.org](http://capsurladignite.org).



Cap SUR LA  
dignité

LE GRAND  
CHANTIER  
DES AÎNÉS

# Enfin un conseil national en « présentiel »!

**RÉMI GAGNON**

Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications



Le premier conseil national du biennat 2021-2023 s'est tenu dans la région de la Capitale-Nationale. Ainsi, les 83 présidentes et présidents de secteur, accompagnés de leurs homologues régionaux, ont été accueillis avec fébrilité par Lise Lapointe, présidente de l'AREQ, après 18 mois de rencontres virtuelles par Zoom. C'est en respectant des règles sanitaires strictes que nous avons pu nous réunir en CN.

## UN MENU BIEN CHARGÉ

Les points prévus à l'ordre du jour ont été présentés par les personnes responsables de ces dossiers au conseil exécutif, accompagnées des conseillers de l'AREQ. Chaque présentation a donné lieu à de très bonnes questions, des commentaires et des témoignages éloquentes.

Les sujets ont porté sur le plan d'action 2021-2023, le projet Liratoutâge, l'aide médicale à mourir, la relève bénévole, la Fondation Laure-Gaudreault (FLG), la grand-parentalité au masculin, les affaires financières, les statuts et règlements, et la campagne Cap sur la Dignité.

D'ailleurs, les membres du CN ont eu la grande surprise de voir arriver Marie-Chantal Perron, ambassadrice de la campagne Cap sur la dignité, venue encourager nos bénévoles et prendre le temps de parler avec les participants lors de la pause.

## SOIRÉE BANQUET ET RECONNAISSANCE POUR LE 60<sup>E</sup> DE L'AREQ

Lors de la soirée reconnaissance, l'AREQ a souligné l'engagement de celles et ceux qui ont quitté leurs fonctions après le Congrès de juin dernier. Soulignons notamment la contribution de Nicole Gagnon, Christiane Potvin-Lapalme, Lucie Gagné, Mireille Ménard, Michel Tessier et Monique Blais.

Après le banquet, les membres du CN ont aussi eu la chance d'assister à un concert du groupe de chanteurs populaires Tocadéo, une belle façon de leur dire merci pour leur travail bénévole.

Pour conclure le conseil national, Gisèle Bisson a reçu la médaille Laure-Gaudreault afin de souligner son engagement à l'AREQ, remise par le président de la FLG, Robert Gaulin. Le prochain CN aura lieu à Trois-Rivières en mars 2022.



# 63 actions pour faire avancer la société!

DOMINIC PROVOST | Directeur général

L'AREQ s'est récemment dotée d'un nouveau plan d'action national. Celui-ci contient une soixantaine d'actions et découle des orientations votées par les personnes déléguées au dernier Congrès de l'Association. Il guidera nos activités et nos interventions jusqu'en 2023.



## UN DÉLAI DE RÉALISATION PLUS COURT

Cette année, la conception du plan d'action s'est déroulée dans un contexte bien particulier. La pandémie ayant entraîné un report du Congrès, elle a réduit d'un an la durée du triennat... qui est ainsi devenu un biennat. Le cycle couvrira donc la période 2021-2023.

Dans ce contexte, le plan d'action se veut davantage ciblé et restreint. Non pas qu'il manque d'ambition, bien au contraire. Mais il doit tenir compte du fait que les élus, les bénévoles et le personnel n'ont que deux ans devant eux pour le réaliser.

## LA VIE ASSOCIATIVE

Le plan d'action national 2021-2023 s'articule autour de deux grands axes. Le premier concerne la vie associative et les services aux membres. Il contient une vingtaine d'actions, dont les formations et les conférences que nous organisons à l'intention de nos membres, en présentiel ou en virtuel, les activités à caractère social ou récréatif, la promotion de l'Association auprès des futurs membres, nos outils de communication comme le magazine et l'infolettre, etc.

Cet axe vise principalement à renforcer le sentiment d'appartenance envers l'AREQ et à favoriser la participation et la relève.

## LA DÉFENSE DES DROITS

Le deuxième axe aborde la défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société. Il contient une quarantaine d'actions. Par exemple, en matière de santé, notons l'accès à un médecin de famille pour tous les aînés, la revendication d'investissements dans l'humain plutôt que dans le béton et de meilleurs soins à domicile.

On retrouve aussi plusieurs actions touchant les aspects financiers, que ce soit le fait de revendiquer une amélioration de la formulation d'indexation des rentes ou de réclamer une équité fiscale pour tous.

Enfin, nous souhaitons que l'AREQ prenne une part active aux débats sur les grands enjeux de société.

Les pages suivantes présentent un aperçu du plan d'action 2021-2023. On peut le consulter dans son intégralité au [areq.lacsq.org/publications](http://areq.lacsq.org/publications).



# Projet de plan d'action national 2021-2023

## ACTIONS

- 1 Réaliser périodiquement des sondages web et téléphoniques auprès de nos membres.
- 2 Développer l'extranet et offrir de la formation et du soutien.
- 3 Former un groupe de travail sur les services aux membres.
- 4 Tenir compte des besoins de nos membres lors du renouvellement annuel du régime ASSUREQ.
- 5 Faire connaître les nouvelles mesures visant un élargissement de l'accès au régime ASSUREQ.
- 6 Répondre aux besoins des membres en termes d'information et de formations au sujet des assurances.
- 7 Aider les régions et les secteurs à s'approprier des dossiers régionaux en lien avec la mission et le plan d'action de l'AREQ.
- 8 Diffuser du contenu varié et pertinent dans nos outils de communication.
- 9 Offrir des conférences en présentiel et des webinaires sur des dossiers d'actualité.
- 10 Produire et diffuser du matériel publicitaire pour faire connaître les sessions de préparation à la retraite offertes par l'AREQ.
- 11 Distribuer des affiches promotionnelles de l'AREQ dans les milieux de travail CSQ.
- 12 Former un comité de travail sur la cotisation.
- 13 Poursuivre les travaux du groupe de travail sur les personnes amies et autres.
- 14 Produire et distribuer des objets promotionnels dans les régions et les secteurs.
- 15 Favoriser une plus grande inclusion envers nos membres provenant de tous les milieux et de tous les groupes d'âge.
- 16 Organiser des activités sociales et récréatives dans les régions et les secteurs.
- 17 Réaliser le projet de recherche-action sur la relève et la participation aux activités de l'AREQ et en assurer le suivi.
- 18 Mettre en place des mesures d'intégration des nouveaux membres.
- 19 Revoir les règles pour siéger à différents comités et aux postes électifs.
- 20 Simplifier nos règles de fonctionnement, notamment au conseil national et au Congrès.
- 21 Concevoir et diffuser un guide concernant le déroulement des instances régionales et sectorielles.
- 22 Lutter contre la privatisation des soins de santé et d'hébergement.
- 23 Analyser le projet de loi relatif à la réforme du réseau de la santé et des services sociaux.
- 24 Exercer des pressions sur le gouvernement pour offrir l'accès à un médecin de famille à toutes les personnes âgées.
- 25 Revendiquer des soins et des services à domicile en quantité et en qualité suffisante pour répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie.
- 26 Surveiller l'application de la loi et du plan d'action gouvernemental de lutte contre la maltraitance et intervenir au besoin.
- 27 Réclamer des investissements dans les ressources humaines plutôt que dans le béton.
- 28 Consulter et informer nos membres au sujet de l'aide médicale à mourir et des directives médicales anticipées.
- 29 Participer aux différentes étapes de consultation et de législation relativement à l'élargissement de l'aide médicale à mourir aux personnes inaptes.



30 Poursuivre notre collaboration avec des organismes comme Proche Aïdances Québec.

31 Suivre l'application de la loi sur les proches aidants.

32 Appuyer le Mouvement pour un régime public et universel d'assurances médicaments.

33 Appuyer la mobilisation de nos membres contre les frais abusifs en résidences privées pour aînés (RPA).

34 Suivre de près le développement de l'offre d'hébergement en CHSLD et le déploiement du réseau des maisons des aînés, et revendiquer une protection des tarifs actuels.

35 Surveiller le développement et l'application des normes canadiennes pour les soins de longue durée.

36 Poursuivre le déploiement du projet *Liratoutâge, partout au Québec!*

37 Contribuer à la réalisation de projets intergénérationnels.

38 Poursuivre nos collaborations à des projets de recherche, notamment celle portant sur la grand-parentalité au masculin, et en diffuser les résultats et recommandations.

39 Déployer les escouades du bonheur dans les CHSLD et les petites résidences privées pour aînés (RPA).

40 Poursuivre notre appui technique et financier au bureau national et à la présidence de la FLG.

41 Soutenir la campagne de financement de la FLG.

42 Participer aux travaux du comité de travail CSQ sur l'indexation au RREGOP et sensibiliser les syndicats affiliés CSQ à l'importance de revoir la formule d'indexation des rentes.

43 Intervenir auprès des députés et du gouvernement, entre autres à la Tribune des retraités, pour obtenir une compensation à la perte du pouvoir d'achat causée par la désindexation des rentes.

44 Revendiquer une augmentation de la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) et du Supplément du revenu garanti (SRG) pour tous les aînés.

45 Collaborer aux travaux du Collectif Échec aux paradis fiscaux.

46 Participer aux travaux de l'Observatoire de la retraite (OR).

47 Soutenir des projets d'entraide internationale réalisés par nos membres et par des partenaires comme Oxfam-Québec et le Centre international de solidarité ouvrière (CISO).

48 Mener la campagne *Cap sur la dignité* dans les médias et auprès des élus.

49 Faire connaître les demandes de l'AREQ et des aînés dans le cadre de la campagne électorale provinciale de 2022.

50 Mettre en place des activités favorisant de saines habitudes de vie.

51 Poursuivre nos efforts avec les membres de la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) en particulier pour obtenir des états généraux sur les soins aux personnes aînées.

52 Consolider notre partenariat avec le Regroupement provincial en santé et bien-être des hommes et créer de nouvelles collaborations avec des organismes venant en aide aux hommes.

53 Réaliser des actions entourant la Journée internationale des hommes.

54 Appuyer des mouvements et initiatives en faveur de l'école publique.

55 Offrir des bourses de soutien à la persévérance scolaire.

56 Appuyer des projets et des organismes qui font la promotion de la langue française.

57 Collaborer avec la Fondation Émergence.

58 Soutenir la campagne du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN) pour une réforme du mode de scrutin.

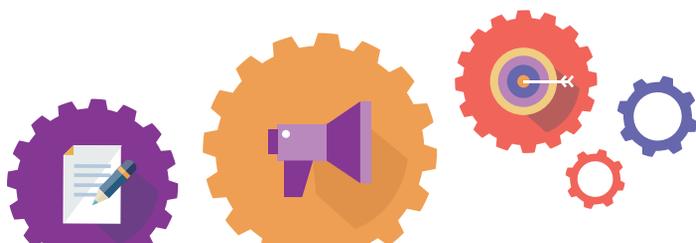
59 Suivre de près et intervenir au besoin dans le dossier du projet de loi 21 sur la laïcité.

60 Réaliser des actions entourant la Journée internationale des femmes.

61 S'associer à des organismes qui dénoncent les féminicides et font la promotion de l'égalité.

62 Prendre position dans des dossiers environnementaux, de concert avec d'autres organismes, notamment le mouvement ACTES de la CSQ.

63 Réaliser des projets concrets qui valorisent et encouragent la contribution des personnes aînées à la lutte aux changements climatiques.





# Relève et participation : un défi auquel s'attaquer ensemble

LAURIER CARON

Responsable de la recherche-action sur la relève et la participation sociale



Depuis quelques années, il existe des problèmes de relève et de participation au sein de l'AREQ, comme dans beaucoup d'associations. De nouvelles personnes retraitées se joignent à l'AREQ chaque année, mais elles montrent peu d'intérêt, au premier abord, à participer aux activités et à prendre des responsabilités au sein de l'Association. Puis, le contexte de la pandémie a rendu la tâche encore plus ardue.

## PLUSIEURS QUESTIONS SANS RÉPONSES POUR L'INSTANT

L'AREQ a donc entrepris au printemps 2021 une recherche-action pour mieux cerner la problématique dans sa globalité et identifier de possibles pistes d'action en vue d'accroître la participation à ses activités et actions et favoriser la relève. De nombreuses questions se posent. Pourquoi les nouveaux membres participent-ils peu ou pas ? Que faut-il faire pour élargir le bassin de personnes qui participent et s'impliquent ? Que faut-il améliorer, changer, cesser ou mettre en place ?

Pourquoi les nouveaux membres participent-ils peu ou pas ?

## À LA RENCONTRE DES MEMBRES

Des rencontres régionales de consultation ont été tenues de juin à novembre pour en discuter. Lors de ces rencontres en petits groupes, des personnes engagées au sein de l'AREQ et des personnes nouvellement retraitées ou non engagées ont pu s'exprimer sur la situation. Un sondage a été réalisé auprès des personnes s'étant jointes à l'Association depuis cinq années ou moins. Une revue de littérature sur le sujet a été effectuée, et des personnes expertes ont été consultées. Des membres de l'AREQ ont formé un comité ad hoc pour suivre et inspirer l'ensemble de la démarche.

## VERS DES GUIDES PRATIQUES

À la suite de ces consultations, des guides seront produits en 2022 pour les secteurs et les bénévoles. Les personnes responsables de l'AREQ aux niveaux sectoriel, régional et national seront conviées à mettre en place les pistes d'action préconisées. Lors du Congrès de 2023, un bilan de ce qui aura été réalisé sera présenté.



Vous avez des idées sur le sujet,  
écrivez-nous à [info@areq.lacsq.org](mailto:info@areq.lacsq.org).



# Prévisions budgétaires 2021-2022

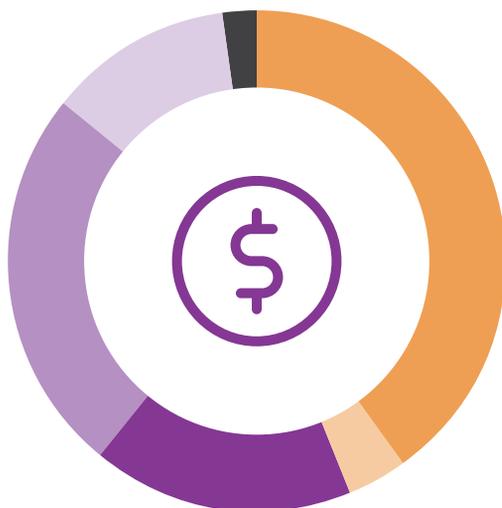
MARTINE FAUCHER

Conseillère à la planification et à l'analyse financière

L'AREQ a présenté aux membres du conseil national d'octobre dernier les prévisions budgétaires 2021-2022. Il s'agit d'un budget centré sur les orientations et les décisions prises au Congrès de juin 2021. L'AREQ aura deux ans pour réaliser son plan d'action, jusqu'au prochain Congrès, qui aura lieu en juin 2023.

Sur un budget de 5 888 969 \$, 44 % des sommes sont retournées directement aux régions et aux secteurs. Par ailleurs, 56 % des sommes ont été allouées aux activités nationales. Étant donné l'assouplissement des mesures sanitaires, le budget tient compte de la reprise des activités en mode présentiel.

RÉGIONS ET SECTEURS		
Instances et activités	2 348 373 \$	40 %
Services et orientations	245 271 \$	4 %
<b>Sous-total</b>		<b>44 %</b>
NATIONAL		
Instances et activités	1 030 900 \$	17 %
Services et orientations	1 475 225 \$	25 %
Administration	679 200 \$	12 %
Virement de fonds	110 000 \$	2 %
<b>Sous-total</b>		<b>56 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 888 969 \$</b>	<b>100 %</b>



- Régions et secteurs - Instances et activités : 40 %
- Régions et secteurs - Services et orientations : 4 %
- National - Instances et activités : 17 %
- National - Services et orientations : 25 %
- National - Administration : 12 %
- National - Virement de fonds : 2 %

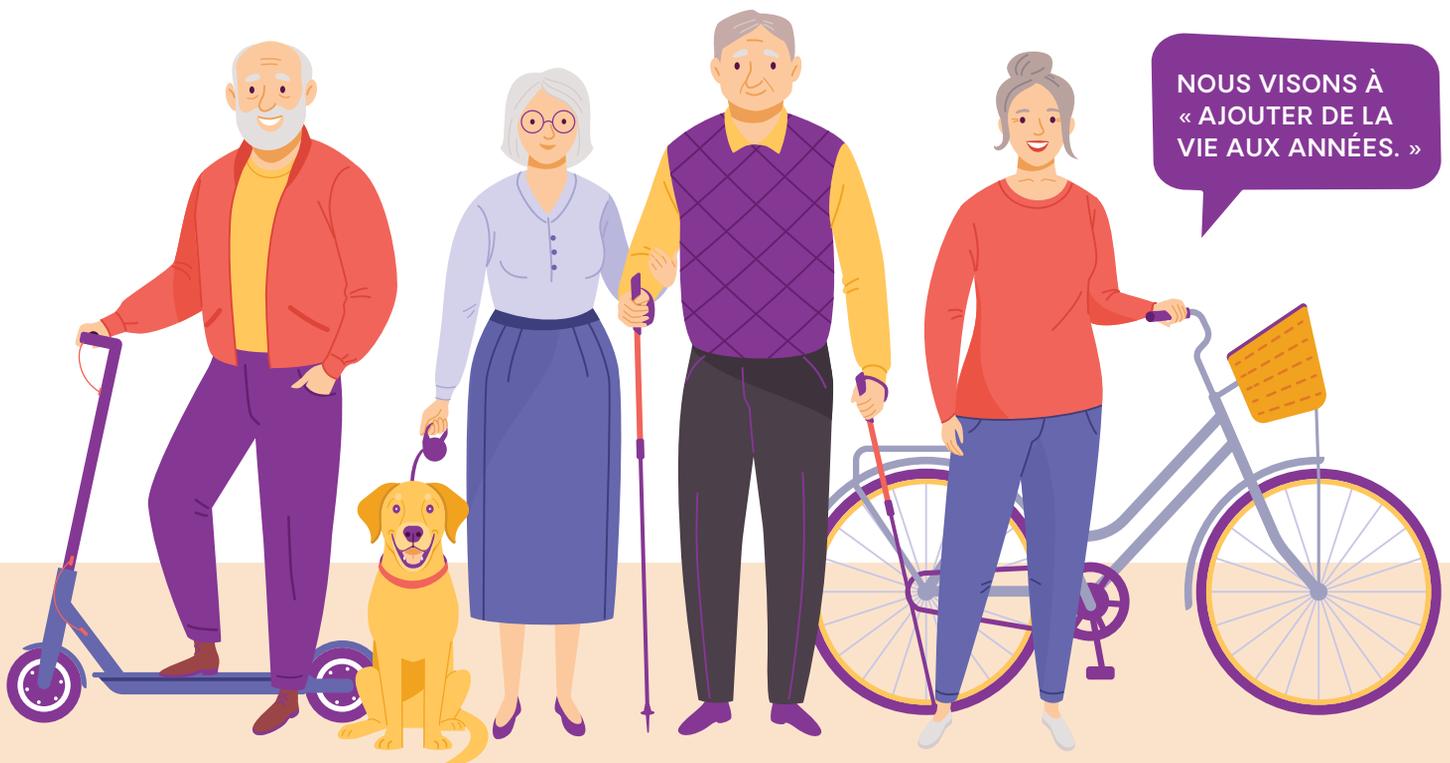


## PERSONNES ÂNÉES

# Repenser nos villes pour une société plus inclusive

MARIE-PIERRE BOUCHER

Coordonnatrice à la Fondation AGES et candidate aux élections municipales 2021 dans la ville de Québec



Mon quotidien, je le passe à travailler avec les acteurs des communautés gravitant autour des personnes âgées (milieu de la santé, milieu communautaire, municipal, etc.) afin de soutenir le maintien de l'autonomie, d'agir en prévention et de créer des milieux inclusifs permettant aux aînés de rester le plus longtemps possible à domicile puisque c'est la volonté de la majorité.

À la Fondation AGES, nous diffusons de l'information sur la santé et le vieillissement et soutenons le développement des services de proximité et d'accompagnement dans la communauté. Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie des aînés sans avoir recours à la lourdeur des services institutionnels. Nous visons à « ajouter de la vie aux années », comme le mentionne le Dr Lemire, gériatre et président fondateur de la Fondation AGES.



Dans l'approche que nous préconisons, la liberté de choisir pour soi et le rôle social que nous occupons sont des piliers de l'autonomie et de la dignité au moment du vieillissement. Mais concrètement, quel milieu de vie permet de conserver cette dignité ? Comment une ville peut-elle offrir un environnement où l'on veut vieillir, où l'on se sent inclus et partie prenante des choix qui nous concernent ?

## LA POLITIQUE MUNICIPALE COMME VECTEUR DE CHANGEMENT

En me joignant à un parti politique municipal lors des élections de l'automne 2021, j'ai choisi d'y amener ces questionnements et ces ambitions. Je me suis impliquée dans l'élaboration d'une plateforme électorale inclusive pour les aînés en contribuant à développer une vision, mais aussi des actions concrètes qui peuvent avoir un impact direct dans le quotidien de chacun et chacune.

Bien que le sujet des aînés ait de la difficulté à se frayer une place dans l'univers médiatique, surtout en pleine campagne électorale où tout évolue très rapidement, il est primordial de penser la ville pour en faire un lieu où nous avons envie de vieillir. La ville que nous souhaitons habiter à 65 et même à 100 ans ! Un lieu qui favorise l'autonomie, le développement de soi et l'implication sociale peu importe son âge. Une ville qui s'enrichit de la participation de chacun et chacune, de l'expérience et des compétences de toutes et tous. Une ville que l'on peut continuer d'habiter même lorsque les capacités physiques diminuent. Une ville où l'on peut vieillir dans son quartier sans avoir à se déraciner.

C'est sur l'ensemble de ces sphères (et bien plus) que la ville a un rôle à jouer. Cela demande de la volonté politique pour aller de l'avant même si les décisions, les enjeux, les actions et avancées demeurent souvent dans l'ombre. La lumière se trouve, elle, dans la vie de chacun et chacune, dans les regards de l'enfant et de l'aîné qui se croisent dans la rue et dans le sens que nous donnons à l'expression « vie active », dont on sait qu'elle ne s'arrête pas à la retraite.

## DE QUI PARLE-T-ON QUAND ON ABORDE LES ENJEUX LIÉS AUX AÎNÉS ?

Regardons d'un peu plus près comment une ville peut jouer un rôle dans l'inclusion des aînés et sa capacité de considérer sa population dans sa globalité en tenant compte de l'ensemble des tranches d'âges. La façon de nous adresser aux personnes aînées dénote souvent une vision faussée de la réalité. On parle « des aînés » comme s'il était question d'un groupe homogène. Les propositions politiques ne touchent la plupart du temps qu'une seule tranche d'âge de la population aînée. Comme si chaque individu vivait le même vieillissement, avait la même trajectoire de vie. Comme si mettre de l'avant une mesure touchant les personnes en début de perte d'autonomie allait rejoindre l'ensemble des gens de 65 ans et plus.

35 ans séparent la personne de 65 ans et celle de 100 ans. 20 ans séparent les personnes de 65 ans et celles de 85 ans. Entre 25 et 45 ans, il y a tout un monde ! Jamais il ne nous viendrait à l'idée d'offrir les mêmes mesures à des adolescents de 15 ans et à des adultes de 35 ans. Pourquoi alors le faisons-nous avec les personnes aînées ?

J'ai personnellement fait cette erreur durant la campagne, et ce, malgré mes connaissances du sujet et ma sensibilité à ces questions. Un citoyen, M. Berthiaume, est venu me voir après une conférence de presse sur des mesures touchant les aînés. Il souhaitait me confier qu'il ne se reconnaissait pas dans nos propositions. Il avait l'impression que je m'adressais aux « vieux », mais pas à lui.

Dans l'approche que nous préconisons, la liberté de choisir pour soi et le rôle social que nous occupons sont des piliers de l'autonomie et de la dignité au moment du vieillissement.





## LES LOISIRS, OUI, MAIS LESQUELS ET POUR QUI ?

M. Berthiaume a 68 ans. Jeune retraité, il fait du vélo pour se garder en forme l'été. Quand arrive l'hiver, il trouve le temps long et ne se sent pas concerné par l'offre de loisirs de la ville. L'idée de jouer aux cartes ne l'intéresse pas, et il a l'impression que ce sont toujours les mêmes activités que nous lui offrons : les cartes, les quilles, le bingo, la pétanque... Il n'a jamais participé à ces activités et ne voit pas le moment où cela répondra à son besoin ni à ses centres d'intérêt. Il est conscient que certaines personnes en sont très heureuses, mais pour sa part, il ne se sent pas inclus.

M. Berthiaume souhaite rester actif et s'impliquer dans son milieu. Il a le goût de participer à la vie collective, de bâtir des projets, d'avoir une vie sociale, etc. Il souhaite que nous lui demandions son avis, qu'il fasse partie prenante des décisions et orientations le concernant. Est-ce qu'il a accès à un milieu de vie où il peut socialiser ? Est-il consulté pour les propositions de loisir ? Cette offre est-elle diversifiée ? Est-ce qu'elle lui permet de côtoyer des gens de tous âges, de contribuer à son environnement, de s'accomplir et de partager son expérience ? La ville peut et doit créer des lieux et des moments pour écouter les besoins de ses citoyens aînés.

## LA MOBILITÉ : UN ENJEU FONDAMENTAL

Durant la campagne, nous avons aussi abordé les enjeux de la mobilité, de la sécurité, des traverses piétonnes modulables, du déneigement de trottoirs et de l'éclairage dans les lieux publics et les rues. Plusieurs sujets qui touchent Mme Gaumond, une citoyenne de 75 ans. Depuis sa chute il y a quelques mois, elle a grandement ralenti le pas. Elle a encore peur de tomber, mais elle utilise maintenant des accessoires de marche qui lui permettent de rester active. L'idée d'avoir plus de temps pour traverser la rue, par exemple, la rassure. Pour Mme Gaumond, le déneigement des trottoirs signifie ne pas rester isolée cet hiver.

En nous attaquant à ces problèmes, nous lui permettrons de rester active physiquement, mais aussi socialement, puisqu'elle adore se rendre aux loisirs pour les ateliers de philosophie. Comme vous l'aurez imaginé, ces propositions ne touchent pas beaucoup M. Berthiaume qui, pour sa part, apprécie le réaménagement sécuritaire des pistes cyclables tout comme l'accessibilité à des vélos électriques partagés.



## L'HABITATION BIGÉNÉRATIONNELLE

Par ailleurs, les sujets abordés durant la campagne électorale municipale ont tout de même su piquer la curiosité de M. Berthiaume. Il se souvient du moment où il avait souhaité transformer sa maison en résidence bigénérationnelle pour accueillir sa mère. Il avait abandonné le projet à cause de sa complexité. Le lieu de vie de sa mère n'a finalement pas été choisi mais plutôt imposé par manque de possibilités.

Parfois, il pense à son propre vieillissement et se demande où il habitera dans 10 ou 15 ans. Encore ici, la ville a un rôle à jouer dans son offre, ses règlements et le soutien qu'elle propose lorsque les moyens financiers sont restreints. Une municipalité a le pouvoir de faciliter le choix des citoyens de vivre dans une maison bigénérationnelle, qui permet aux aînés de rester dans leur communauté le plus longtemps possible.

## REPENSER NOS VILLES POUR DES COMMUNAUTÉS PLUS INCLUSIVES

Les besoins de M. Berthiaume et de Mme Gaumont illustrent bien les divers aspects à propos desquels la ville peut jouer un rôle. Le transport, le logement, l'aménagement du territoire, l'offre de loisirs sont des exemples de lieux de pouvoir qui ont une influence sur l'inclusion des personnes aînées dans la société.

Nous pourrions aussi ajouter les mesures permettant l'implication citoyenne comme les consultations publiques. Quelles formes prennent-elles ? Quels

sont les délais ? Se font-elles uniquement en ligne ? Comment rejoignons-nous les personnes aînées pour nous assurer de leur participation ? Allons-nous à leur rencontre ou attendons-nous qu'elles viennent à nous ? Sommes-nous proactifs ? Quelle place réservons-nous aux aînés dans les décisions qui les concernent ? Sommes-nous vraiment à leur écoute ?

Il est temps de repenser la façon dont nous abordons le vieillissement, la façon dont nous prenons soin des aînés et la place qu'ils occupent dans la société. La ville doit être un lieu où chaque individu, peu importe son âge, peut s'épanouir, participer à la communauté et y contribuer. Il ne s'agit pas seulement d'y survivre ou d'« occuper » l'espace. Il est temps que tout un chacun fasse partie de la solution et soit partie prenante des décisions qui le concerne. Les aînés doivent avoir de vrais choix à propos de leur vie, de leurs loisirs, de leur lieu de résidence, etc. Les personnes aînées sont une richesse et nous gagnons collectivement à valoriser leur participation sociale. Leurs expériences, leurs compétences et leur temps sont des atouts dans une société qui évolue sainement. Leur engagement est un outil de transformation sociale et de démocratisation. Il est donc important de réfléchir afin de construire ou de réaménager nos villes pour qu'elles favorisent l'inclusivité et la mixité sociale. Elles n'en seront que plus riches.

QUELLE PLACE  
RÉSERVONS-NOUS  
AUX AÎNÉS DANS LES  
DÉCISIONS QUI LES  
CONCERNENT ?



# L'AREQ poursuit ses travaux dans le cadre de l'élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir

TEXTE RAPPORTÉ DU MÉMOIRE PRODUIT PAR GINETTE PLAMONDON,  
conseillère à la condition des femmes et à l'action sociopolitique

94 % des répondants se sont dits très favorables ou assez favorables à ce qu'une personne devenue inapte en raison d'une démence et qui a fait une demande anticipée puisse recevoir l'aide médicale à mourir au moment qu'elle aura déterminé.



## MISE EN CONTEXTE

Le 12 août 2021, l'AREQ a présenté son mémoire à l'Assemblée nationale du Québec dans le cadre de la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie. Ce mémoire, intitulé *Aide médicale à mourir et inaptitude : entre respect et protection*, fait valoir l'opinion des membres de l'Association concernant un éventuel élargissement de l'accès à l'aide médicale à mourir.

L'AREQ y présente ainsi huit recommandations et fait état de plusieurs constats.

Le 31 mars 2021, l'Assemblée nationale a créé la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie. L'AREQ a été la seule association de personnes âgées à prendre part à la consultation publique tenue par cette commission.



Pour l'AREQ, offrir la possibilité d'obtenir l'aide médicale à mourir selon les critères définis dans la Loi concernant les soins de fin de vie constitue une expression du respect de la dignité des êtres humains. Le Québec a franchi ce premier pas en 2014. Le temps est maintenant venu de pousser plus loin le consensus en autorisant la possibilité de formuler une demande anticipée d'aide médicale à mourir par certaines personnes devenues inaptes à consentir.

## AUTODÉTERMINATION ET DIGNITÉ

Dès le début de la réflexion collective sur les soins de fin de vie, l'AREQ a été guidée par de grands principes fondateurs. L'autodétermination, qui permet à chaque personne de choisir pour elle-même ce qu'elle souhaite, notamment en matière de soins de fin de vie, constitue une valeur fondamentale. Ce principe est d'ailleurs reconnu par les chartes canadiennes et québécoises tout comme le Code civil du Québec et la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

## DEMANDE ANTICIPÉE D'AIDE MÉDICALE À MOURIR

Dans un sondage auprès de membres de l'AREQ, 94 % des répondants se sont dits très favorables ou assez favorables à ce qu'une personne devenue inapte en raison d'une démence et qui a fait une demande anticipée puisse recevoir l'aide médicale à mourir au moment qu'elle aura déterminé<sup>1</sup>.

L'appui des membres de l'AREQ à une demande anticipée est clair. Toutefois, l'Association considère que cette nouvelle possibilité doit s'inscrire dans les paramètres actuels de la Loi concernant les soins de fin de vie.

Par exemple, afin d'encadrer de manière respectueuse l'accès à une demande anticipée d'aide médicale à mourir, l'AREQ recommande de prévoir l'obligation d'obtenir un diagnostic de maladie neurodégénérative cognitive comme condition d'admissibilité à une demande anticipée d'aide médicale à mourir.

<sup>1</sup> Le sondage a été mené par la firme CROP en mai 2021. Au total, 1158 membres de l'AREQ ont répondu au questionnaire. La marge d'erreur maximale est de 2,8 % à un niveau de confiance de 95 %. Les résultats ont été pondérés selon l'âge, le sexe et la région.

La population québécoise a été la première au Canada à se donner le droit de recevoir l'aide médicale à mourir dans certaines circonstances.

## UN IMPORTANT CHANGEMENT SOCIAL

Au cours des dernières années, le Québec a été avant-gardiste en instaurant un important changement social. La population québécoise a été la première au Canada à se donner le droit de recevoir l'aide médicale à mourir dans certaines circonstances. Alors perçue comme une menace pour certains et comme une avancée majeure par d'autres, l'aide médicale à mourir jouit maintenant d'une importante acceptation sociale.

Le Québec est prêt à franchir une nouvelle étape : offrir l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives cognitives à la suite d'une demande anticipée. En posant les balises pertinentes, ce soin pourra être offert aux personnes qui satisfont aux critères tout en protégeant les personnes vulnérables.

Permettre de demander à l'avance l'administration de l'aide médicale à mourir à un moment déterminé répondra aux attentes d'une vaste majorité de personnes âgées qui aspirent à une fin de vie dans la dignité. L'autodétermination qui a caractérisé les personnes aujourd'hui âgées demeure un principe qui leur est cher. Il leur est essentiel de savoir que les décisions qu'elles prendront pour leur fin de vie seront respectées.



Pour consulter le mémoire de l'AREQ intitulé Aide médicale à mourir et inaptitude : entre respect et protection, visitez notre site Internet au <https://areq.lacsq.org/publication/avis-et-memoires/>.





# Malgré la COVID-19, la région de Montréal a réalisé son mandat

**JEAN FALARDEAU**

Responsable de la FLG pour l'Île-de-Montréal



Sophie Lemay, directrice de Halte Femmes, et Réjeanne Lanneuville, présidente du secteur Montréal-Nord de l'AREQ et responsable FLG pour ce secteur



André Monette, président, Thérèse Poirier Labossière, responsable FLG, et Agathe Lafrance, secrétaire



Caroline Raymond, coordonnatrice de la Maison des Jeunes l'Escalier de Lachine et Thérèse Poirier Labossière

La campagne de financement de l'AREQ Montréal au profit de la FLG a permis d'amasser plus de 15 000 \$ en 2020.

La COVID-19 a fait des siennes depuis mars 2020 mais n'a pas empêché la Fondation Laure-Gaudreault région de Montréal de réaliser son mandat. Notre vie régionale s'est déroulée virtuellement, merci Zoom, et si nous n'avons pu tenir ni notre assemblée générale ni notre dîner-bénéfice en 2020, nous avons réussi à récolter des dons au-delà de ce que nous amassions durant les cinq dernières années.

Nous ne pourrions pas non plus tenir notre dîner-bénéfice cette année, mais notre assemblée a tout de même eu lieu le 19 octobre en mode virtuel. Heureusement, la campagne de financement de l'AREQ Montréal au profit de la FLG a permis d'amasser plus de 15 000 \$ en 2020 et devrait avoir le même résultat en 2021. Les secteurs de l'AREQ ont également fait preuve d'une grande générosité, appelés à compenser les dons non reçus en raison de l'annulation des dîners-bénéfice. La vente des billets de tirage a permis d'amasser plus de 8 000 \$, et le site Web de la Fondation a récolté plusieurs milliers de dollars en deux ans.

C'est ce qui nous a permis de remettre plus de 50 000 \$ à une cinquantaine d'organismes de la région en 2020 et 2021. La récolte s'annonce bonne pour la suite, ce qui nous permettra de soutenir financièrement une quarantaine d'organismes en 2022.

La Fondation a fait un don de 50 000 \$ aux organismes du Québec qui offrent de l'aide alimentaire aux personnes dans le besoin, dont le nombre a augmenté en raison de la COVID-19. À Montréal, nous avons remis 550 \$ à chacun des dix organismes offrant ce service.

Un legs de 10 000 \$ nous permettra en outre d'aider des organismes de Saint-Léonard et d'Anjou, selon les volontés de la personne décédée.

Nous pouvons donc dire « Mission accomplie! », malgré la COVID-19.



# Petit train va loin

DOMINIQUE BEAULIEU

Québec–Chaudière–Appalaches (03) secteur Beauce–Etchemins (J)

En abordant le virage de la retraite, nous avons tous en tête une petite idée de l'usage que nous ferons du temps libre dont nous disposons subitement. Pour ma part, m'impliquer dans les différents groupes environnementaux que je connais depuis une bonne dizaine d'années allait comme de soi.

De webinaire en discussion sur Zoom, maintenant très tendance, je me suis retrouvé engagé auprès de Vigilance OGM dans le but de faire interdire les pesticides à usages esthétiques tels que le glyphosate. J'ai ainsi joint les rangs d'une petite équipe dynamique formée de quelques citoyens et citoyennes peu ou prou expérimentés se réunissant aux deux semaines pour effectuer la répartition de certaines tâches. Il faut dire que les groupes environnementaux sont aujourd'hui très actifs en ce temps d'élections municipales. Ils cherchent ainsi à mobiliser les citoyens et fournissent beaucoup d'outils clés en main pour les aider.

Première tâche : rédiger une lettre d'opinion pour diffusion dans les médias. Coup de bol, chance du débutant, LCN m'appelle pour une entrevue et m'annonce que mon texte sera diffusé sur sa page Web sous la rubrique « Faites la différence ». C'est d'ailleurs ce qui a sonné le coup d'envoi d'une campagne médiatique sur le glyphosate dans plusieurs médias.

Sont venues ensuite les questions posées aux réunions du conseil municipal et les rencontres de candidats afin de leur faire prendre position sur cet enjeu. Tous ces efforts ont fini par porter fruit. Au moment d'écrire ces lignes, trois partis se sont positionnés pour l'interdiction du glyphosate.



Entre-temps, je me suis joint à la campagne Vire au vert pour aider cette opération citoyenne à organiser un débat entre les chefs de partis municipaux sur différents enjeux environnementaux touchant la ville de Québec. Cette fois-ci, j'ai plutôt choisi de travailler dans l'ombre à la rédaction des questions, les partis me connaissant maintenant comme « Monsieur Pesticides ».

Se sentir utile, œuvrer à une cause qui nous tient à cœur, que demander de mieux ?





# La grand-parentalité au masculin, une réalité invisible ?

JACQUES ROY ET ÉRIC PILOTE  
Chercheurs responsables de l'étude

EN 2017

PLUS DE  
**800 000**  
GRANDS-PÈRES  
AU QUÉBEC



La réalité des grands-pères est largement méconnue. Pourtant, en 2017, on pouvait compter au Québec plus de 800 000 grands-pères. Des chercheurs du Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes et de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), en étroite collaboration avec des représentants de l'AREQ et de la Table de concertation des aînés du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se sont engagés dans une étude exploratoire visant à documenter la réalité de la grand-parentalité chez les hommes avant et pendant la pandémie au Québec. Au total, 323 grands-pères de 50 ans et plus, membres de l'AREQ, ont participé à l'étude exploratoire.

## PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le rôle d'encouragement auprès des petits-enfants et celui consistant à leur témoigner de l'affection seraient, de loin, les plus importants, de l'avis des grands-pères. La dimension « soutien, aide et accompagnement auprès des petits-enfants » et celle portant sur « l'écoute, l'importance d'être réceptif et disponible à leur endroit » sont également ressorties en tout premier sur le plan de la signification accordée au rôle de grand-père.

La pandémie aurait plombé la fréquence des contacts entre grands-pères et petits-enfants et fait chuter le taux de satisfaction quant à la nature de ces contacts.



Des activités telles que l'accueil des petits-enfants chez soi, les activités culturelles, le loisir et les sports seraient celles qui auraient été les plus pénalisées en période de pandémie. La distance géographique entre le domicile du grand-père et celui des petits-enfants serait le facteur le plus nuisible aux contacts. En temps normal (avant la pandémie), les activités les plus courantes rapportées par les grands-pères avec leurs petits-enfants consistaient à recevoir les petits-enfants (95 %), à faire des activités culturelles (77 %) et éducatives (75 %), à garder les petits-enfants (71 %) et à les accompagner dans les loisirs et les sports (70 %).

Les plus jeunes grands-pères auraient davantage de contacts que les plus âgés avec leurs petits-enfants. Par ailleurs, chez les grands-pères vivant des dynamiques familiales « difficiles », la satisfaction quant aux contacts avec les petits-enfants et leurs enfants-parents ainsi que la disponibilité de ces derniers (petits-enfants et enfants-parents) serait moindre que chez les autres. Il y aurait chez eux une plus grande ouverture pour bénéficier de services de soutien dans leur rôle de grands-pères.

La vie sociale des grands-pères aurait été grandement affectée pendant la pandémie. Si le taux de satisfaction de leur vie sociale était de 97 % avant la pandémie, il aurait chuté à 43 % pendant la pandémie. Autrement dit : si six répondants sur dix (59 %) considéraient être « très satisfaits » de leur

vie sociale avant la pandémie, cette proportion s'est réduite à 11 % pendant la pandémie.

Sur le plan de l'aide et des services, les grands-pères auraient moins d'intérêt pour des services individualisés, mais davantage sur le plan de la vie associative. Ainsi, les grands-pères miseraient sur un rôle accru à l'AREQ pour faire la promotion de la grand-parentalité, notamment sur le plan de la diffusion de publications visant à fournir une documentation de soutien à l'exercice du rôle de grand-père. Des recommandations ont été effectuées par le comité-conseil de la recherche. Elles s'adressent tant au milieu communautaire qu'à celui de la recherche.

L'étude exploratoire visait à dégager un portrait de la grand-parentalité au masculin et à proposer des recommandations pour mieux soutenir les grands-pères dans leur rôle auprès de leurs petits-enfants. Bien qu'elle porte exclusivement sur des grands-pères membres de l'AREQ, différents constats convergent avec certaines tendances générales qui caractérisent l'évolution des masculinités et celles de la grand-parentalité. La recherche sera suivie d'un volet qualitatif portant sur une analyse de dyades grands-pères et petits-fils, afin de mieux comprendre la grand-parentalité au masculin et de comparer les résultats avec ceux de la présente étude.



**LES PLUS JEUNES GRANDS-PÈRES AURAIENT DAVANTAGE DE CONTACTS QUE LES PLUS ÂGÉS AVEC LEURS PETITS-ENFANTS.**





RENAUD TURCOTTE

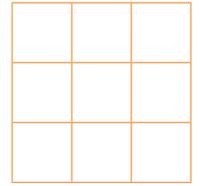
Comité national du magazine *Quoi de neuf* et des communications

1 Samuel, Loïc et Alexis comparent leur argent de poche. Loïc a trois fois plus d'argent que Samuel mais trois fois moins qu'Alexis. Alexis a 16 \$ de plus que Samuel. Trouvez le montant d'argent de chacun.

\_\_\_\_\_

2 En tenant compte des indices, placez les lettres au bon endroit dans la grille.

La première ligne contient un E, un Q et un U.  
La deuxième ligne contient un D, un A et un N.  
La troisième ligne contient un S, un C et un Q.  
La première colonne contient un A, un Q et un C.  
La deuxième colonne contient un S, un U et un D.  
La troisième colonne contient un Q, un E et un N.



3 Dans cette cible de jeu de fléchettes, atteindre la zone rouge donne 15 points, la zone bleue, 8 points, et la zone jaune, 4 points.

Robert a lancé 11 fléchettes. Il constate qu'il y a au moins une fléchette dans chaque zone et compte une fléchette de plus dans la zone jaune que dans la zone bleue. Son résultat est 82. Combien a-t-il placé de fléchettes dans chaque zone ?



4 Vous devez remplir la grille ci-dessous avec les nombres suivants : 2, 3, 4, 7, 33, 34, 35, 38, 40, 43, 50, et vous assurer que la somme des nombres de chaque ligne, de chaque colonne et de la diagonale colorée est 113.

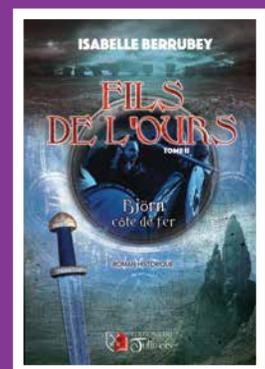
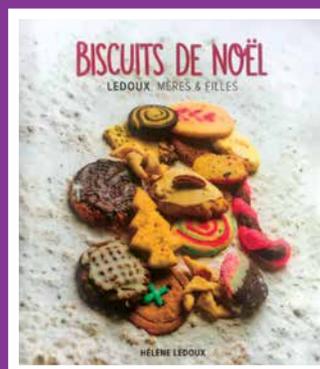
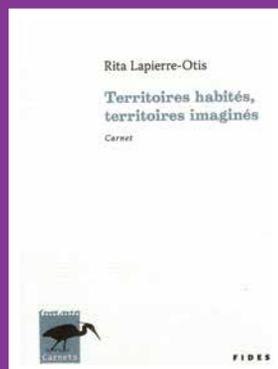
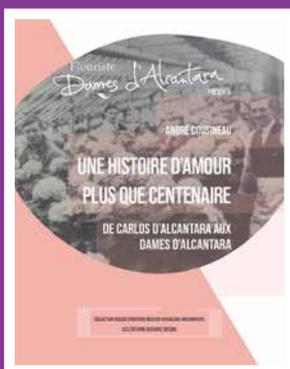
		25	
45			32
27			34

5 Remplissez la grille suivante avec 6 mots de 6 lettres. Des indices sont fournis pour y arriver. Lorsque la grille sera complétée, vous remarquerez que les lettres de la troisième colonne forment une expression très courante depuis la fin de l'été 2021.


- Ce qui préserve d'une maladie
- Entrée en matière
- Prévisions relatives aux dépenses
- Tête du lit
- Colis
- Petit bateau

Nos membres publient

Nous reproduisons ici la couverture des publications de membres de l'AREQ. Pour en savoir plus à propos de ces publications ou encore pour faire connaître la vôtre, rendez-vous à <https://areq.lacsq.org/publication/nos-membres-publient/>.





# « Nos » aînés ? Ras-le-bol !

FRANÇOISE GUÉNETTE

Collaboratrice

Elle est bien, cette publicité de l'AREQ où la comédienne Marie-Chantale Perron nous invite à mettre le cap sur la dignité pour « nos » aînés. Mais pourquoi ce « nos » ? On devine l'intention – affection ? solidarité ? – mais on a envie de riposter : « Je ne vous appartiens pas, je ne suis pas un numéro tiré du grand lot des 65 ans et plus ! »

La COVID-19 a renforcé l'image de la vulnérabilité des personnes âgées. Au point de contraindre à l'isolement des septuagénaires en santé... alors que des vieillards vraiment fragiles manquaient de soin et mouraient en CHSLD. Et quand ce n'est pas l'État, ce sont les familles : combien d'aînés se font mater par leurs proches au nom de la sécurité ? Combien se laissent ainsi infantiliser ? Que deviennent alors l'autonomie et la dignité d'une personne lucide : le sociologue Guy Rocher a-t-il besoin d'être protégé uniquement parce qu'il a 97 ans ?

On débat au Québec du racisme systémique, mais on néglige une autre forme pernicieuse de discrimination systémique : l'âgisme. Un ensemble de politiques mal pensées et de perceptions négatives intégrées (y compris par soi-même), suivies de gestes discriminatoires. Légers : « Quand je suis arrivée à la pharmacie avec mes cheveux blancs, la pharmacienne a commencé à me parler très fort. » Ou plus lourds : « Va donc changer ta couche ! » Ou plus subtils : « Les artistes plus âgés sont invisibles et oubliés des jurys de pairs... » Ou publics, quand les trottoirs enneigés empêchent de sortir.

Même les compliments révèlent un côté douteux : « Tu n'as pas l'air de ton âge ! » « J'espère qu'à ton âge, j'aurai autant d'énergie que toi ! » Vieillesse n'est pas synonyme de sénilité ou de triporteur. Les stéréotypes nient la pluralité des expériences.



Ces anecdotes sont recueillies par Andrée Sévigny. Chercheuse à la retraite, associée depuis longtemps à l'étude du vieillissement, elle prépare un instrument de sensibilisation à l'âgisme, pour le Centre d'expertise en gérontologie du Cégep de Drummondville. L'outil s'adressera aux étudiants. Vous avez d'autres exemples à lui fournir ? Écrivez-lui : [andree.sevigny@cegepdrummond.ca](mailto:andree.sevigny@cegepdrummond.ca).

Combattre l'âgisme, c'est aussi une responsabilité personnelle. La prochaine fois qu'on vous dira : « La petite madame prendrait bien une autre petite tasse de café ? », n'hésitez pas : « Oui, et elle laissera un petit pourboire ! »

Que deviennent alors  
l'autonomie et la dignité  
d'une personne lucide ?



# Des nouvelles du projet Liratoutâge

**CHARLES-DAVID DUCHESNE**  
Responsable du projet Liratoutâge



Liratoutâge, c'est le rêve ambitieux d'une femme membre de l'AREQ auquel nous avons cru. Souvenez-vous de ces lectures à voix haute offertes gratuitement et de ces histoires racontées dans les milieux d'hébergement pour aînés. Il s'agit d'un moyen tout simple pour entrer en contact avec les gens tout en leur permettant de s'évader grâce aux pouvoirs intarissables de la lecture.

Au cours de la dernière année, l'AREQ-CSQ, en collaboration avec l'organisme Liratoutâge, s'est vu octroyer un financement dans le cadre du programme Québec ami des aînés. Cela aura permis de structurer le service, de développer une multitude d'outils promotionnels et d'en accroître l'offre et la demande. Conséquemment, un nombre croissant d'établissements de type CHSLD ou RPA ont proposé le service à leurs résidents. De nombreuses personnes passionnées de lecture ont également intégré les rangs de celles et ceux engagés dans la mission que s'est donnée Godelieve De Koninck, il y a de cela 13 ans.

Le projet de développement étant maintenant achevé, c'est le moment d'entamer la phase de déploiement. L'organisme, qui s'est récemment doté d'un tout nouveau conseil d'administration auquel siège Francine Tremblay, membre du conseil exécutif de l'AREQ-CSQ, vient d'ailleurs de déposer une deuxième demande d'aide financière s'inscrivant dans le même programme. L'objectif est de faciliter le jumelage nécessaire entre milieux et bénévoles, de même que de promouvoir le service dans chaque région pour qu'il puisse réellement être offert partout au Québec.

Nous vous tiendrons informés des développements entourant cette belle initiative.



## SOLUTIONS : REMUEZ VOS MÉNINGES ! VOL. 44, N° 2

**1** Samuel a 2 \$, Loïc 6 \$ et Alexis 18 \$.

**2**

Q	U	E
A	D	N
C	S	Q

**3** Dans la zone rouge : 2  
dans la zone bleue : 4  
dans la zone jaune : 5

**4**

7	38	25	43
45	33	3	32
34	40	35	4
27	2	50	34

**5** Rép : CODE QR

V	A	C	C	I	N
A	M	O	R	C	E
B	U	D	G	E	T
C	H	E	V	E	T
P	A	Q	U	E	T
B	A	R	Q	U	E

# RabaisCampus

SERVICE D'ABONNEMENTS - MAGAZINES ET JOURNAUX

**LES PLUS BAS PRIX GARANTIS!  
JUSQU'À 90% DE RABAIS SUR LE PRIX EN KIOSQUE**



**POURQUOI PAYER PLUS?**

**270** TITRES DISPONIBLES!  
**78** TITRES À 25\$ OU MOINS

**JUSQU'À 10\$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE!**  
(SUR ACHATS MULTIPLES)

**18** TITRES EN SCIENCE & NATURE  
**11** TITRES EN CUISINE, RESTOS & VINS  
**53** TITRES POUR LES ENFANTS

**ABONNEZ-VOUS MAINTENANT:  
RABAISCAMPUS.COM/ASSO - 1 800 265-0180**

Offre d'une durée limitée. Les prix rayés sont ceux en kiosque. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Prix et disponibilité des publications sujets à changements sans préavis. Taxes en sus. Imprimé 08/2021

AREQ (CSQ)  
Bureau 100  
320, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 9E7



## Des tarifs de groupe exclusivement pour vous. Et vous. Et vous. Et vous.



### Découvrez les nombreuses façons d'économiser sur vos assurances.

En tant que **membre** de l'**AREQ-CSQ**, vous êtes admissible en **exclusivité à des tarifs d'assurance auto, habitation et entreprise** non offerts au grand public lorsque vous changez d'assureur pour **La Personnelle**.

**C'est payant de faire partie d'un groupe.**

**Obtenez une soumission en ligne.**

**[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)**

**1 888 476-8737**



**Centrale des syndicats du Québec**

Partenaire de la **CSQ**



**laPersonnelle**

Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque LA PERSONNELLE<sup>MD</sup> ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Les taux et les rabais peuvent être modifiés sans préavis.